

4 programmes peuvent vous aider à payer vos frais médicaux



This is an Official U.S. Government Product

Certains programmes fédéraux et de l'État sont disponibles pour les personnes en droit à bénéficier à Medicare qui ont des revenus et des ressources inférieures à certaines limites. Ces programmes peuvent vous épargner des frais en matière de soins de santé et des médicaments sur ordonnance. Ce bulletin d'informations comprend des renseignements sur les programmes suivants:

- Medicaid
- Programmes d'épargne de Medicare
- Prestations d'Allocation Supplémentaire de Revenu de Sécurité (SSI)
- Aide additionnelle

Medicaid

Medicaid (également connu comme assistance médicale) est un programme intégré fédéral et de l'État qui aide à payer les frais médicaux pour certaines personnes et familles qui ont des revenus et des ressources limités. Medicaid remboursera les médecins participants, pharmaciens, hôpitaux, ou autres prestataires de vos soins.

Chaque Etat décide ce qui est pris en compte comme revenu et comme ressources, qui est en droit de bénéficier, quels sont les services pris en charge, et le coût des services. Chaque État décide également comment gérer son programme tout en suivant les lignes directrices fédérales.

Pour en savoir plus sur le programme Medicaid, consultez le site web www.cms.gov/publications et le livret "Medicaid: Par où commencer?"

Programmes d'épargne de Medicare

Chaque État a des programmes qui aident à payer les primes de Medicare et, dans certains cas, les déductibles et coassurance de la Part A de Medicare (assurance d'hôpital), et la Part B de Medicare (assurance médicale). Ces programmes aident les personnes en droit à Medicare à épargner.

- Bénéficiaire qualifié de Medicare (QMB, en anglais)—Aide à payer vos primes de la Part A et B de Medicare, et autres frais partagés (tels que déductibles, coassurance, et copaiements) si vos revenus et vos ressources sont égaux ou inférieurs à un certain niveau.
- Bénéficiaire spécifique à faible revenu de Medicare (SLMB, en anglais) et Personnes qualifiées (QI, en anglais) éligibles—Aide à payer les primes de la part B si vos revenus et vos ressources se trouvent à un certain niveau.
- Personnes handicapées et qui travaillent (QDWI)— Aide à payer vos primes de la Part A si vos revenus et vos ressources se trouvent à un certain niveau.

Pour plus de renseignements concernant les Programmes d'épargne de Medicare, consultez le site web www.medicare.gov/publications et le livret "Obtenez une aide pour vos frais de Medicare: Par où commencer?"

Prestations d'Allocation Supplémentaire de Revenu de Sécurité (SSI)

SSI est un montant mensuel payé par la Sécurité Sociale aux personnes handicapées, aveugles ou âgés de 65 ans ou plus qui ont des revenus et des ressources limités. Les prestations de SSI fournissent de l'argent pour payer les nécessités de base telles que la nourriture, des vêtements et de l'abri. Les prestations de SSI ne sont pas les mêmes que les prestations de la Sécurité Sociale.

Vous pouvez consulter le site web www.socialsecurity.gov, et utiliser l'outil "Votre éligibilité aux prestations" pour vous renseigner si vous pourriez être en droit aux prestations de SSI ou toute autre prestation, ou vous pouvez contacter la Sécurité Sociale en composant le 1-800-772-1213. Les utilisateurs d'ATS sont priés de composer le 1-800-325-0778.

Aide additionnelle

Si vous avez des revenus et des ressources limités, vous pourriez être en droit à recevoir une aide supplémentaire pour payer vos frais concernant les médicaments sur ordonnance de Medicare. Le montant d'aide supplémentaire est basé sur vos revenus et vos ressources.

Si vous êtes en droit à bénéficier de Medicaid, à un des Programmes d'épargne de Medicare ou à l'Allocation Supplémentaire de Revenu de Sécurité (SSI, en anglais), vous serez automatiquement éligible à recevoir un aide supplémentaire pour payer la couverture des frais de médicaments sur ordonnance de Medicare. Les limites des niveaux de revenus et de ressources varient chaque année. La seule façon assurée de savoir si vous êtes en droit, c'est de faire une réclamation au Bureau d'assistance médicale de l'État (Medicaid).

Pour plus de renseignements concernant une aide supplémentaire, consultez le site web www.medicare.gov/publications et le livret "Votre guide de Medicare concernant la couverture des médicaments sur ordonnance."

Pour plus de renseignements

- Contactez le bureau d'assistance médicale de votre État (Medicaid), ou consultez leur site web, et sollicitez des renseignements concernant Medicaid et les programmes d'épargne de Medicare. Les noms de ces programmes et leur fonctionnement varient selon l'État. Contactez-nous si vous pensez être en droit à bénéficier de ces programmes, même si vous n'êtes pas sûr.
- Contactez votre Programme d'État pour l'aide en matière d'assurance maladie (SHIP, en anglais) afin d'obtenir des conseils gratuits regardant l'assurance santé.
- Consultez le site www.medicare.gov/contacts, ou composez le 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227) afin d'obtenir le numéro de téléphone de votre bureau de Medicaid et de SHIP. Les utilisateurs d'ATS sont priés de composer le 1-877-486-2048.
- Consultez le site web www.socialsecurity.gov, ou contactez le Sécurité Sociale en composant le 1-800-772-1213 pour obtenir des renseignements sur SSI ou pour réclamer une aide supplémentaire. Les utilisateurs d'ATS sont priés de composer le 1-800-325-0778.



Produit CMS n° 11445 - F (French)
Mis à jour: Novembre 2011